



AVIS

Objet: House Concept S.A. – Réalisation des infrastructures d’assainissement dans le cadre du plan d’aménagement particulier «Rollingen – phase III» à Rollingen / Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Madame la Ministre de l’Environnement du 20 août 2020, réf EAU/AUT/20/0288, concernant la réalisation d’infrastructures d’assainissement dans le cadre du plan d’aménagement particulier «Rollingen – phase III» à Rollingen / Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 9 septembre au 18 octobre 2020.

Mersch, le 8 octobre 2017

le secrétaire, le bourgmestre,